

Quelques éléments pour refuser l'évaluation par l'AERES et donc le dialogue concernant les prescriptions pour que le DNSEP soit reconnu au grade de master.

1. La division actuelle entre les directeurs des écoles (et sans doute parmi les enseignants) concernant les réactions à avoir face au rapport de l'AERES — dialoguer avec l'AERES, amender le rapport, le traduire dans notre propre langage ou le refuser parce que l'AERES n'est pas la commission adéquate pour juger des enseignements et de la recherche dans les écoles d'art — oblige l'ANDEA à une prudence consensuelle. Nous ne pouvons attendre d'elle seule qu'elle réussisse à régler le problème.

2. La division, si elle se creusait encore, ou un consensus, qui ne serait pas le bon, sont aussi dangereux l'un que l'autre pour l'avenir des écoles : dialoguer pour ne pas avoir l'air de «... » ne garantira pas l'avenir des écoles qui se seront prêtées à l'exercice. Combien d'écoles sont/seront menacées de fermeture si l'on suivait les prescriptions de l'AERES ? Combien d'écoles restera-t-il en dehors des riches et/ou grandes ? Certains peuvent diviser pour régner mais pour résister et vaincre, il faut s'unir.

3. Depuis des années, l'ANDEA et la CNEEA n'ont pu obtenir du ministère qu'il s'engage plus avant pour les écoles d'art malgré toutes les rencontres et promesses et tous les courriers sans suite. C'est une mobilisation de tous, des enseignants et des étudiants avec l'ANDEA et la CNEEA, qui peut, peut-être, faire bouger le ministère et l'obliger à faire son travail.

4. La normalisation de l'enseignement et de la recherche dans les écoles d'art sur le modèle universitaire, qu'induirait l'acceptation d'une évaluation par l'AERES, fait partie d'un processus plus large qui menace l'enseignement et la recherche sous toutes ses formes en France : de nombreux secteurs de l'université et des grandes écoles refusent l'évaluation

normative de l'AERES pour sauvegarder une division féconde entre différentes pratiques et conceptions des disciplines. Les lieux d'enseignement et de recherche ont en commun d'affirmer tous une spécificité que la normalisation, l'évaluation par une commission comme l'AERES méconnaît. Inscrivons-nous dans ce partage de la spécificité et de l'originalité qui déborde largement le champ de l'art.

5. Le 4 mars 2009, à la question "A la recherche du temps perdu" est-il pour l'AERES de l'ordre de la recherche, la réponse de Mr Menand, responsable de l'AERES, est « non : un roman n'est pas une recherche. » La création n'entre donc pas non plus dans le cadre recherche de cette commission. L'AERES contredit ainsi l'esprit même de la loi sur l'université du 26 janvier 1984, article 7 : « [favoriser] l'innovation, la création individuelle et collective dans le domaine des arts, des lettres, des sciences et des techniques ».

6. On comprend mieux l'insistance pour que les étudiants rédigent un mémoire de format universitaire. Seul le mémoire fait preuve de recherche dans le modèle universitaire traditionnel. Refuser le mémoire (et une « soutenance » en dehors de la présentation des travaux plastiques) ne sous-entend pas qu'il faille cesser d'accompagner nos étudiants dans la lecture et l'écriture. Mais ce que nous leur faisons écrire appartient au processus pédagogique qui conduit l'étudiant à articuler ce qui se dégage de ses expérimentations et ce qu'il vise dans son projet. Nous préparons, de plus, les étudiants aux exercices de transmission propres au champ artistique dans les formats dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle: statements, conférences, book...

7. Voici comment Christian Besson, professeur à l'HEAD de Genève, dirigée par J.P. Greff introduit la recherche en art (avril 2008, consultable sur le site de l'HEAD) :

« À la différence d'autres disciplines dont les contours et les contenus demeurent relativement stables, la recherche artistique ne peut être soumise à un programme préexistant. Elle demande une réévaluation et une redéfinition constantes des paramètres matériels, sociaux, culturels, identitaires qui la sous-tendent. Les démarches ne peuvent être préétablies, ni les concepts prédéfinis, puisqu'ils trouvent leur forme opératoire dans la

pratique elle-même. Chaque projet, chaque nouvelle proposition demande la mise en place de nouveaux champs d'expérimentation.

Le cadre de référence et la terminologie scientifiques peuvent convenir à une recherche menée dans les domaines de l'histoire de l'art et de la critique d'art. Développée pour elle-même, celle-ci ne produit cependant de nouvelles connaissances que dans le domaine théorique, en marge du processus artistique lui-même qui, pour sa part, articule réflexion et pratique, pensée et geste dans un seul et même processus créateur. En ce sens, la recherche sur l'art peut faire écho et nourrir la recherche artistique, l'accompagner ou la prolonger, mais jamais la remplacer. Une école d'art doit orienter en premier lieu ses activités de recherche vers la réalisation de projets artistiques et vers la mise en place de laboratoires de recherche expérimentale. »

Nous pourrions citer ce texte pour refuser l'évaluation de l'AERES, dont la commission pour nos écoles est présidée par le même J.P. Greff.

9. Pour le dire autrement : les artistes inventent dans l'expérimentation les termes mêmes de leur recherche qui permettent d'activer leur champ de création, et c'est bien ce que les étudiants, qui s'inscrivent dans nos écoles, viennent apprendre auprès d'eux : dans un échange étroit et chaque fois singulier qui n'est pas de l'ordre de la transmission d'un savoir objectif mais bien plutôt de l'heuristique, d'une interrogation partagée qui permet à l'étudiant de construire son projet, c'est à dire sa recherche.

10. Les enseignants du côté de la théorie sont eux aussi impliqués dans une recherche qui peut prendre des formes diverses (critique d'art, commissariat d'expositions, littérature, philosophie...). C'est au titre des risques que constituent ces pratiques, ainsi qu'au titre des rencontres avec l'art qui les conditionnent et impulsent que ces enseignants font un travail de transmission. Ainsi, ils transmettent moins les acquis de l'histoire des arts et des sciences humaines que les œuvres (de toutes disciplines) qui ressurgissent du passé pour interroger l'histoire de l'art au présent et éclairer notre époque ou ce qui, dans les sciences humaines, questionne les projets des étudiants autant que l'époque dans laquelle nous nous inscrivons. Ils n'enseignent pas ce qui a été mais ils interrogent ce qui est, ce qui advient.

11. La recherche dans le processus artistique exige des allers et retours constants entre le geste, le regard critique et la recherche théorique. C'est cette interaction qui est progressivement acquise par les étudiants et la raison pour laquelle les artistes et les théoriciens travaillent de concert et évaluent ensemble les travaux des étudiants.

12. Demandons au Ministère que le DNSEP soit reconnu au grade de master par décret. Sinon, arrêtons de briguer ce grade de master et obtenons que le DNSEP soit reconnu diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 5) avec les équivalences qui en découlent (ainsi que pour le DNAP).